



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## Mme Bénédicte Christiane Sophie DAMON – Annonce civile

### Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 5 décembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Annonce civile

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016. Suivant testament olographe en date du 18 juillet 2025, Mme Bénédicte Christiane Sophie DAMON, en son vivant cadre de la fonction publique, demeurant à SAINT-QUAY-PORTRIEUX (22410) 6 Bis rue de la Garenne. Née à ANTONY (92160), le 22 octobre 1973. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à BREUILLET (91650) (France) au domicile de sa mère, le 15 août 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Georges-Henri MANSOUX, Notaire Associé de la SELAS NOTAIRES EN CEVENNES à SAINT HIPPOLYTE DU FORT (Gard), 1, chemin du Travès, le 6 octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire sus nommé référence CRPCEN 30072 dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT BRIEUC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---